

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

18 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt le 18 décembre à 18 heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Marillac-le-Franc se sont réunis en session ordinaire dans la salle de fêtes sur convocation adressée par le Maire, le 14 décembre 2020, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : BARDOULAT Pierre, Maire ; BOURDIER Nicolle, BOISSEAU Marie-Hélène, MANDAVY Pascal, PROUX Dominique, Adjoint ; Autant Éric, Denis Yannick, Grelbin Suzanne, Henrard Patrick, Lavergne Marie-Claire, Lesbarrères Philippe, Pouthier Delphine, Ramsdale Phillip, Sansrefus Evelyne

Absent excusé : Borrega Yann

La séance a été ouverte à 20 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Bardoulat, maire.

En application des dispositions des articles L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Madame Marie-Hélène Boisseau comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 17 novembre 2020

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres votants.

ORDRE DU JOUR

1. Indemnité de gardiennage de l'église

A l'unanimité, le conseil décide d'attribuer une indemnité de 200€ à Christelle Pascaud qui s'est occupée du gardiennage de l'église durant toute l'année 2020.

2. Loyer du multiple rural

A l'unanimité, le conseil décide de reporter au 1^{er} avril le paiement du loyer commercial, en raison de la crise sanitaire.

A l'unanimité, le conseil décide de ne pas modifier le loyer du logement au-dessus du restaurant, soit 500€/mois

3. Révisions des tarifs municipaux

Les nouveaux tarifs entrent en vigueur au 1^{er} janvier et sont adoptés à l'unanimité. Ils figureront sur le site de la commune.

LIEU	TARIFS	CONDITIONS
Salle des associations	100€/week-end	Uniquement pour les habitants de la commune
Salle des fêtes	150€ / week-end	Habitants de la commune
	250€ / week-end	Habitants hors commune
	25€ forfait électrique	Associations de la commune
	100€ forfait électrique	Associations hors commune
	0,60€ /couvert complet (plats et carafes inclus)	Couverts gratuits pour les associations
	30 € sonorisation complète	Associations seulement
	15€ enceintes amplifiées + micro	Associations seulement
Préau (si salle des fêtes non louée)	25€	Habitants de la commune
	50€	Habitants hors commune
Columbarium	560€/case	Voir règlement du cimetière
Concession au cimetière	30€/m ² 1 place : 126€ 2 places : 176,40€	Voir règlement du cimetière

4. Achat de terrain

La parcelle n°2 de Chez Vicare (environ 5000m²) est à vendre. Or, elle se situe dans la zone des projets d'urbanisation, proposée par le CAUE et validée par le PLU en 2013. La mairie pourrait donc préempter ce terrain.

5. Ecole

Suite au transfert de la compétence scolaire, l'école passe sous contrôle de la communauté de communes à partir du 1^{er} janvier 2021. Le président Jean-Marc Brouillet et le vice-président aux affaires scolaires Patrice Boutenègre se sont rendus sur place le 17 décembre pour se présenter au personnel et aux enseignantes.

Le plan numérique a été accordé : remboursement de 50% des dépenses pour équiper les classes dans la limite de 10 000€

Par ailleurs, le plan bibliothèque permettra aux écoles de recevoir 1500€.

6. Bulletin municipal et flyer NATHD

MH Boisseau présente la maquette du bulletin qui sera imprimé et distribué début janvier. Le flyer NATHD a été inclus dans le bulletin ainsi qu'un article concernant les consignes liées à la grippe aviaire.

7. Travaux

Travaux réalisés	Travaux à venir
<ul style="list-style-type: none">• Taille des arbres• Hydrocurage des réseaux d'eaux usées• Vidange de la station d'épuration• Pose des panneaux d'isolation phonique au multiple rural	<ul style="list-style-type: none">• Fuite colmatée sur le toit de l'atelier municipal• Plafond de la sacristie (prévu en février)• Attente de devis pour le cimetière

8. Questions diverses

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence communal, une liste de 32 personnes fragiles a été établie. Elles sont suivies régulièrement par Nicole Bourdier.

La séance est levée à 19h30

Prochaine réunion du conseil : mardi 26 janvier à 20 heures

Tableau d'émargement du Conseil Municipal

Mr AUTANT Éric	Mr BARDOULAT Pierre	Mme BOISSEAU Marie-Hélène	Mr BORREGA Yann ABSENT	Mme BOURDIER Nicolle
Mr DENIS Yannick	Mme GRELBIN Suzanne	Mr HENRARD Patrick	Mme LAVERGNE Marie-Claire	Mr LESBARRERES Philippe
Mr MANDAVY Pascal	Mme POUTHIER Delphine	Mme SANSREFUS Evelyne	Mr PROUX Dominique	Mr RAMSDALE Phillip